

Synthèse des travaux

Séminaire portant le thème : Les politiques d'énergie propre et le changement climatique pour l'Afrique du 14 au 17 Décembre 2015 Accra (GHANA).

1- Introduction

La Commission Africaine de l'Energie (AFREC) a organisé du 14 au 17 décembre 2015 à l'hôtel Crystal Palm Hôtels d'Accra (GHANA), le Séminaire sous le thème : **Les politiques d'énergie propre et le changement climatique pour l'Afrique.**

Ce séminaire s'est tenu dans un contexte particulier, deux jours après la Cop21 (Conférence des Parties) tenue à Paris (France) du 30 novembre au 12 décembre 2015.

2- Objectifs

L'objectif principal de ce séminaire était d'aider les gouvernements, les décideurs, les régulateurs africains, ainsi que l'industrie de l'énergie et la communauté d'affaire à concevoir, planifier et réglementer les stratégies et les projets visant à comprendre les dimensions des mécanismes d'énergie propre et atténuer les impacts des changements climatiques. Outre cet objectif principal, le séminaire poursuivait les objectifs suivants :

- Sensibiliser sur la définition, les dimensions et les mécanismes des énergies propres ;
- Etudier les exigences de base de l'élaboration d'un document relatif au programme d'énergie propre ;
- Comprendre le concept de crédit carbone et apprendre les méthodes de calcul pour évaluer l'admissibilité des projets à de tels mécanismes ;
- Définir les mécanismes qui contribuent à réaliser des stratégies d'énergie propre et comprendre comment les changements climatiques affectent les pays africains et menacent leur développement socio-économique, leur production agricole et leur sécurité alimentaire ;
- Apprendre à tirer profit du commerce de carbone et à planifier les investissements énergétiques alternatifs ;
- Etudier les meilleures pratiques dans l'atténuation des effets des changements climatiques et dans la promotion des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Elaborer des plans d'action pour mettre en œuvre une stratégie d'atténuation des impacts des changements climatiques et la vulnérabilité du pays ;
- Concevoir des politiques et stratégies d'investissement pour atténuer les impacts ;
- Apprendre les bases des compétences d'adaptation.

3- Participants

Vingt-neuf(29) participants (cf. liste des participants) venus des Etats membres, de l'AFREC, des Institutions internationales et des Universités ont pris part au Séminaire. D'autres participants invités, n'ont pas fait le déplacement d'Accra suite aux difficultés d'obtention des visas ou d'absence des vols.

4- Cérémonie d'ouverture

Deux allocutions ont été prononcées à l'ouverture, celle du Directeur Exécutif de l'AFREC qui a remercié l'ensemble des participants à ce séminaire et le Gouvernement du Ghana qui a accepté abrité ce séminaire. Il a par la suite présenté les excuses de la délégation de la Commission de l'Union Africaine qui n'a pu faire le déplacement d'Accra. Il est revenu sur l'accord contraignant signé à Paris le 12 décembre 2015 entre 195 pays. L'Afrique émet moins de 4% des émissions mondiales de GES (gaz à effet de serre), mais doit réduire ses émissions et s'adapter face aux changements climatiques. Le coût de l'énergie propre a été fixé à 100 milliards de dollars par an au niveau de la Cop21. L'accord de Paris prendra effet en 2020. Il a insisté sur le fait que l'Afrique est très exposée aux changements climatiques.

Le représentant du gouvernement du Ghana a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a remercié l'AFREC pour le choix d'Accra pour abrité ce séminaire. Il est revenu sur les effets des changements climatiques en Afrique et a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de concevoir des stratégies face aux changements climatiques. L'Afrique a des besoins croissant en énergie, mais doit aussi réduire ses émissions. Il a ouvert le séminaire tout en souhaitant plein succès au séminaire et un bon séjour à l'ensemble des participants.

La photo de groupe a suivi la Cérémonie de clôture.

Le séminaire s'est poursuivi à travers des sessions, regroupées selon les thèmes, sous la supervision du staff de l'AFREC.

5- Sessions

En dehors des Cérémonies d'ouverture et de clôture, 12 sessions regroupées selon les thèmes ont été abordées. Les présentations dans les différentes sessions étaient suivies des débats dans un climat de sérénité (communications disponibles sur le site : www.afrec-energy.org). L'ensemble des thèmes abordés couvrent 4 composantes :

- Changements climatiques et énergie ;
- Réponses aux changements climatiques- Stratégies d'atténuation et d'adaptation ;
- Réponses aux changements climatiques- Développer des projets de crédits de carbone ;
- Le carbone comme actif financier pour les entreprises.

5.1- Eléments de l'énergie propre et les interconnexions du Changement Climatique

Dans sa présentation, le Directeur Exécutif de l'AFREC a passé en revue les différents concepts sur l'énergie propre et les changements climatiques. Il a défini et présenté l'énergie propre, le mécanisme de l'énergie propre, les changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Il a poursuivi sa communication en présentant les effets des changements climatiques notamment en

Afrique. Il a conclu sa communication par une belle métaphore : la terre est entre nos mains et nous la laissons brûler, si elle brûle, nos mains vont aussi brûlées.

5.2- Impact du Changement Climatique en Afrique

Monsieur Albert NIKIEMA de la FAO- Ghana a présenté les impacts des changements climatiques en Afrique. Il s'est appuyé sur les aspects de mitigation et d'adaptation dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts. Il a présenté les objectifs stratégiques de la FAO, les impacts des changements climatiques en Afrique, ainsi que les politiques de mitigation et d'adaptation. Dans le domaine de la bioénergie, la FAO a mis en place un outil pour soutenir les pays, le DEFS (Développement de la bioénergie, la lutte contre la faim et la sécurité alimentaire).

5.3- Rôle des Energies Renouvelables dans la lutte contre le réchauffement planétaire et les changements climatiques en Afrique

Les deux présentateurs programmés dans cette session, n'ayant pas fait le déplacement d'Accra (Ghana), le Directeur Exécutif de l'AFREC a fait une communication de remplacement sur l'Accord de la COP 21 et l'Afrique. Il a rappelé les objectifs de la COP 21, les étapes de la négociation et les résultats obtenus.

5.4- Rôle des réglementations dans la lutte contre le réchauffement planétaire et les changements climatiques & Rôle de l'éducation et de la recherche dans la lutte contre le réchauffement

Monsieur Joachim TEBA du Togo a présenté le cas de son pays, l'article 41 de la constitution du Togo est consacré à la protection de l'environnement. Le Togo a ratifié en 1994 la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques) et le Protocole de Kyoto en 2008. Le Togo dispose d'un plan d'action de lutte contre les changements climatiques. Il a rappelé que les émissions de GES du Togo sont négligeables, mais l'érosion côtière est très avancée au Togo.

Monsieur Gabriel TAHYI a présenté les activités menées par le Centre de l'Energie de l'Université KWAME NKRUMAH (TEC-KNUST) dans le domaine de la recherche. Il s'est appuyé sur le projet REEP financé par l'Union Européenne.

5.5- Programme de l'AFREC pour le changement climatique & la politique du changement climatique en Afrique : cas du Bénin

Le Directeur Exécutif de l'AFREC dans sa communication a présenté la stratégie de l'Union Africaine sur les changements climatiques. Actuellement, les questions de changements climatiques au niveau de la Commission de l'Union Africaine sont gérées par le Département de l'économie rurale et de l'Agriculture. Depuis 2009, la Commission de l'UA prépare la position africaine commune avant chaque Conférence des Parties. Il a poursuivi sa communication sur le mandat de l'AFREC de traiter les questions de changements climatiques (article 3 de sa Convention), et les bases des données créées et en cours de création à l'AFREC. Les activités de l'AFREC sur les changements climatiques viennent en appui de la stratégie de la Commission de l'Union Africaine. Une copie de la décision de l'UA sur la participation de l'Afrique aux négociations mondiales sur le climat.

Monsieur N'TCHA NATTA du Bénin a présenté le contexte international et national des changements climatiques, le cadre législatif national et les actions de lutte contre les changements climatiques

menées au Bénin. Il a rappelé que le Bénin a ratifié les trois Conventions de Nations Unies issues de Rio. La Constitution de 1990 assure la protection de l'environnement et le pays dispose d'une loi-cadre sur l'environnement et des lois sur la flore et la faune, ainsi que d'une stratégie de mise en œuvre de la CCNUCC. Les impacts des changements climatiques sont visibles au Bénin notamment au niveau de l'érosion côtière et de l'agriculture.

5.6- Impact potentiel du changement climatique sur le continent & Quel est le coût économique du changement climatique et d'où proviennent les financements ?

Monsieur Benjamin AFOTEY a présenté les impacts des changements climatiques en Afrique. L'Afrique est très vulnérable face aux changements climatiques, d'ici 2050, la hausse des températures pourrait être de 1,5 à 3 °C selon les experts du Climat. L'Afrique a 320 villes côtières susceptibles d'être impactées par l'élévation du niveau des eaux des océans. Plusieurs secteurs sont menacés par les changements climatiques. L'Afrique émet moins des GES, mais doit commencer à réduire ses émissions.

Monsieur Narcisse ABOYA a présenté les coûts économiques du changement climatique et les organismes de financements et les mécanismes d'éligibilité. Il existe plusieurs évaluations des coûts des changements climatiques faites par divers organismes. Les organismes de financement sont : le FEM (Fonds Mondial pour l'Environnement), Fonds d'Adaptation (créé en 2001 à COP 7) et les financements prévus dans le cadre de la COP 21 (100 milliards / an).

5.7- Eléments du Programme de changement climatique des Pays Sahéliens d'Afrique & Qu'est-ce que le changement climatique et comment cela affecte l'Afrique ?

Monsieur Bokoye SOULEYMANE a présenté la situation du Niger à travers le contexte général, les impacts des changements climatiques au Niger, les éléments clés du CPDN (Contribution Prévue déterminée de la Nation) et bonnes pratiques. Il s'est appesanti sur la stratégie sur la récupération durable des terres.

Monsieur Jean INZAMBA ENDIKANO ELIA a axé sa présentation sur la situation de la RDC (République Démocratique du Congo) et des autres Etats de l'Afrique centrale à travers les généralités sur les changements climatiques, les impacts des changements climatiques, les pistes de solution (atténuation et adaptation) et la position de la RDC à la COP 21.

5.8- Condition d'adaptation aux changements climatiques en Afrique & Politiques du changement climatique dans les îles africains : cas des Seychelles

Monsieur Sheku KAMARA a présenté les impacts dus aux changements climatiques en Afrique données par les différentes Agences. Il a défini les concepts de vulnérabilité, de résilience et d'adaptation. Il a par la suite présenté les 27 points les plus vulnérables en Afrique et d'autres impacts.

Monsieur Theodore MARGUERITE a axé sa présentation sur le cas des Seychelles, composés d'un ensemble d'îlots avec une population de 91 000 habitants. Les impacts des changements climatiques sont visibles à travers l'érosion côtière, la perte de la biodiversité (flore et faune, la salinité des eaux.

5.9- Stratégie d’alignement des Pays d’Afrique aux changements climatiques avec la demande mondiale et accords & Mécanismes pour réduire les émissions et d’adaptation au changement climatique

Monsieur Dauda ZALLE a présenté le cas du Burkina à travers le cadre législatif et institutionnel, le cadre organisationnel, les principaux programmes et politiques sectorielles, les perspectives. Le Burkina dispose du POSEN (Politique sectorielle Energétique) 2014- 2025 et le Livre Blanc National sur l’énergie.

Monsieur Cheik KANTE a axé sa présentation sur la CPDN (Contribution Prévue Déterminée de la Nation) du Mali, présentée à la COP 21. Il s’est appesanti sur les objectifs de la CPDN, les émissions de GES du Mali et les orientations en matière d’adaptation.

5.10- Présentations Pays

Onze pays (11) ont présenté les stratégies menées en matière de promotion des politiques d’énergie propre comme moyen d’atténuation des impacts négatifs des changements climatiques. De ces présentations, il ressort les éléments suivants :

- adoption des stratégies, plan et programme de développement des énergies renouvelables ;
- adoption des cadres institutionnels dédiés aux énergies renouvelables ;
- manque ou faiblesse des financements des énergies renouvelables ;
- adoption d’une loi sur la promotion du site d’Inga (RDC) ;
- adoption des CPDN (Contribution Prévue déterminée de la Nation) comme mesures d’atténuation ;
- disponibilité des sources d’énergie propre ;
- adoption des mesures d’efficacité énergétique (distribution des lampes basse consommation, programme de distribution des foyers améliorés) ;
- faible pénétration des énergies renouvelables hors hydro- électricité ;

5.11- Table ronde et discussions

La table ronde a été organisée autour d’une série des questions portant sur le financement, la mise en valeur des énergies renouvelables, soutien de la communauté internationale, rôle des femmes, les acteurs dans la lutte contre les changements climatiques. Toutes les délégations présentes se sont exprimées à cet effet. Il ressort des interventions des pays les points suivants :

6- Recommandations

Les participants au séminaire ont formulé les recommandations suivantes :

1- Recommandation sur le financement des ENR

L’Afrique a un niveau d’émissions de GES (gaz à effet de serre) faible (3 à 4% des émissions mondiales), mais elle doit atténuer ses émissions et s’adapter face aux impacts des changements climatiques. Dans le domaine de l’énergie, les énergies renouvelables permettent d’atténuer les émissions de GES. Les immenses ressources en énergies renouvelables dont l’Afrique est dotée est un atout pour le continent. Financer les ENR est défi majeur pour l’Afrique., les gouvernements africains et la communauté internationale doivent mobiliser des fonds à cet effet.

2- Recommandation sur le soutien de la recherche- développement sur les ENR

Les ENR connaîtront une forte pénétration en Afrique si les technologies sont dupliquées et maîtrisées par les africains. L'Afrique se doit de booster sa recherche- développement sur les ENR, elle ne doit pas être passive en consommant uniquement les technologies des autres.

3- Sensibilisations sur les changements climatiques

L'Afrique reste le continent le plus vulnérable face aux changements climatiques, les problématiques des changements climatiques doivent intéresser toutes les couches de la population, notamment les plus jeunes. Il faut introduire des programmes de sensibilisation sur les changements depuis les premières années de la scolarisation.

4- Adoption des programmes de lutte contre les changements climatiques

Les impacts des changements climatiques touchent l'ensemble des pays africains et toutes les couches de sa population. Chaque pays se doit d'adopter des programmes de lutte contre les changements climatiques de façon participative. Ces programmes doivent être nationaux, régionaux et continentaux.

7- Cérémonie de clôture

Des certificats des participations ont été remis à chaque participant, le Directeur Exécutif de l'AFREC a clos le séminaire en remerciant l'ensemble des participants, les intervenants, le pays hôte, les interprètes et les techniciens de l'Hôtel Crystal Palm Hôtels d'Accra du Ghana.

Fait à Accra, le 16 décembre 2015

Le Séminaire